

Extrait des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS DE BEARN

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE du 19 septembre 2022

En Exercice	Présents	Votants
14	9	10

Procurations : 1

DATE DE CONVOCATION

13 septembre 2022

DATE D’AFFICHAGE

13 septembre 2022

SECRETAIRE DE SEANCE

Céline LABASTE

L’an deux mille vingt-deux, le dix neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS de BEARN, régulièrement convoqué, s’est réuni, à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy PÉMARTIN, Maire.



Présents : Laurent ALCETEGARAY, Elodie CARRASQUET, Alain DOUCHINE, Tiphonie DUBOURG, José FLORES, Céline LABASTE, Sébastien LABISTE, Muriel MARLAT, Guy PÉMARTIN

Absents avec procurations : André DOMERCQ à PÉMARTIN Guy

Absents excusés : Christine APESTEGUY, Benoit DOMERCQ, Annie LAFITTE, Vincent LAHITTE



Délibération n° 2022-05 Budget Maison des Services - Décision Modificative n° 1

A la majorité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante du budget de la maison des services :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615228 (011) : Autres bâtiments	2 500,00	7815 (78) : Rep.sur prov.pour risques et ch	2 500,00
	2 500,00		2 500,00
Total Dépenses	2 500,00	Total Recettes	2 500,00

Au registre ont signé avec Nous les membres présents
Pour extrait conforme

La secrétaire de séance

Céline LABASTE

Le Maire

Guy PÉMARTIN

